

Le Mag'

#23 AFCO

2nd Semestre 2022

Actualités

Événements

Stages

PÔLE FORMATION

Coiffure
Bien-être

de Franche-Comté

by Afco

L'école des entreprises de Franche-Comté

Qualiopi
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Édito

de Michel Delgrande



Michel DELGRANDE



Le Mag' #23 AFco

2nd Semestre 2022

Sommaire

- Édito de Michel Delgrande 2
- L'Équipe UNEC FC. & AFco 2
- L'Équipe des formateurs et professeurs... 3
- CAP & BP 4
- Des Cours adaptés à vos besoins 5
- Événement
Journée Portes Ouvertes 5
- Trophée AFco 6
- QualiOPI 7
- Flash Info prolongation des aides 7
- UNEC Franche-Comté
69^{ème} Congrès de l'UNEC 8
- Simplification des services en ligne 9
- Salon de coiffure et réglementation 10
- Manager la Génération Z 11
- Les Stages
Programme 2022 12
- Retour sur les stages 1^{er} semestre 2022 13
- Contenus des stages 14
- Nos partenaires 15

AFco devient « PÔLE FORMATION COIFFURE BIEN-ÊTRE »

Nouvelle équipe, nouveaux projets, nouvelle AFco !

En effet depuis l'obtention de notre certification QUALIOPi qui nous reconnaît avec les mêmes fonctions qu'un CFA nous avons décidé de faire évoluer l'AFco vers la coiffure de demain !

Vous pourrez découvrir à la rentrée de septembre un salon de coiffure complètement rénové où nous avons privilégié le confort et le bien-être de la clientèle, avec l'installation de bacs relaxants, permettant de former aux techniques délibérément tournées vers les soins, le massage, et la détente de la clientèle.

Il nous a semblé opportun à l'aube de 2023, d'accompagner nos élèves vers les exigences du marché de demain.

Des travaux importants de rénovation ont été entrepris et toutes nos salles de cours seront équipées de grands tableaux numériques tactiles permettant de travailler en direct par internet ou par visioconférence, que ce soit avec les élèves, les professeurs ou les entreprises ! Bienvenue dans le monde connecté.

Notre métier évolue, on ne peut plus se contenter de couper et de coiffer ! Nous devons apporter plus à notre clientèle, faire en sorte qu'elle se sente bien dans sa coiffure, nous devons devenir des professionnels attentifs, empathiques et à l'écoute, c'est le chemin que nous avons décidé de prendre pour la formation des jeunes, « une cliente bien dans sa coiffure est une cliente satisfaite » !

Pour toutes ces raisons l'AFco devient le PÔLE FORMATION COIFFURE BIEN-ÊTRE de Franche-Comté, nous restons sous référence AFco mais devenons ce que l'avenir nous demande d'être : des Artisans au service du bien-être de la clientèle !

Pour se faire, notre équipe se consolide avec des acteurs responsables et compétents, PASCALE devient Directrice pédagogique de l'établissement et de l'équipe de professeurs, elle sera accompagnée d'ÉLODIE fraîchement nommée Directrice administrative, et de SANDRA, nouvelle arrivée dans l'équipe, aux commandes de la gestion et des finances.

Voilà quand je vous ai annoncé qu'une nouvelle AFco était née, je voulais vous faire partager la satisfaction de découvrir notre nouvelle évolution.

Bienvenue dans le nouveau monde de l'AFco et dans notre nouveau projet ! Merci aux entreprises de nous avoir accompagné jusque là ! Merci d'avoir cru en nous et de nous permettre de continuer ce merveilleux chemin ensemble.

Michel Delgrande
Président de l'AFco

L'équipe UNEC F.C.

Patrice Binetruy Président UNEC Franche-Comté	03 81 80 38 83
Emmanuel Colez Président UNEC Doubs	03 81 88 63 87
Olivier Guillaume Président UNEC Jura	03 84 24 50 50
Nanou Droit Présidente UNEC Haute-Saône	03 84 78 47 47
Frédéric Perrey Président UNEC Territoire de Belfort	03 81 92 62 51

LES PRÉSIDENTS



L'équipe AFco

Michel Delgrande Président / AFco	
Pascale BAUD Directrice Pédagogique	
Élodie Revillard Directrice Administrative	03 81 88 63 87
Sandra Ramos Responsable Comptable et Administrative	03 81 88 63 87
Charlotte Leloup Assistante Administrative en apprentissage	



L'Équipe des formateurs régionaux

FORMATEURS

Formation continue

-  **Valérie Cagnetta**
Responsable artistique du Doubs - organisation des shows coiffures - coupes tendances - coupes au rasoir - coupes juniors - décoloration.
-  **Manu Colez**
Membre de l'équipe artistique du Doubs - couleurs / mèches - coupes tendances.
-  **Nanou Droit**
Responsable artistique régionale - coupes tendances - chignons - visagisme et stylisme - couleurs - permanente - nattages tressages.
-  **Émilie Parisot**
Chef d'entreprise, membre de l'équipe artistique de la Haute-Saône. Spécialiste coupes femmes pour les juniors 1^{er} Niveau.
-  **Nicolas Beauflis**
Chef d'entreprise : spécialiste coupes hommes et barbe. Formation également pour les juniors coupes hommes 1^{er} et 2^{ème} Niveau.
-  **Thibault Royer**
Spécialiste chignons pour les brevets professionnels 1^{ère} et 2^{ème} année. Nouveau programme (référentiel) mais aussi ouverture artistique.
-  **Julien De Giorgi**
Spécialiste coupes hommes - coupes tendances - dégradés américains - coupes vintages - dessins tribaux.

PROFESSEURS

Formation initiale CAP et BP

-  **Laurène Rodriguez**
Professeur d'Arts Appliqués BP
-  **Florence Chauvin**
Professeur de pratique CAP et BP en charge des relations entreprises
-  **Karim Latrache**
Professeur de gestion - management BP
-  **Kader Kedoucci**
Professeur de français - histoire / géographie - PSE - CAP et Découverte sur le monde BP
-  **Pascale BAUD**
Directrice Pédagogique - Professeur de pratique CAP - BP et Professeur de Savoirs Associés CAP - Professeur Principal CAP 2 et BP 2
-  **Delphine Philippe**
Professeur de pratique CAP - BP et Professeur de technologie BP Professeur Principal CAP 1 et BP 1
-  **Guillaume Sermier**
Professeur de sciences/mathématiques CAP et sciences BP
-  **Geneviève Truchetet**
Professeur d'anglais CAP
-  **Myriam Bakir**
Professeur de pratique CAP
-  **Pierre Oudot**
Professeur d'Éducation Physique et Sportive CAP
-  **Marion Hyvernât**
Professeur de Pratique CAP
-  **Alicia Lo Presti**
Professeur de Pratique CAP et BP

CAP

NOUVEAU : CAP AUSSI EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE



La formation initiale ou première, c'est la préparation au CAP Coiffure

Cette formation s'adresse aux jeunes désireux d'apprendre la coiffure par la voie de l'alternance, ils doivent posséder un niveau scolaire minimum de 3^{ème}.

La formation comporte deux aspects:

- Une partie de travail au centre de formation
- Une autre partie en salon de coiffure

Cette formule permet à l'élève de travailler en situation réelle, de s'insérer dans une équipe et d'appréhender la réalité de l'entreprise.

Cette formation s'effectue sur 2 ans, les mercredis et les jeudis à l'école et le reste du temps au salon.

Nous avons ajouté une formation sur 1 an sous certaines conditions d'admission (âge et diplômes obtenus), les mardis, mercredis et jeudis à l'école et vendredi, samedi au salon.

L'AFCO a la possibilité de recevoir en 2022 la part de votre taxe d'apprentissage pour la formation professionnelle.

BP

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION ET NOUVEAU : LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Brevet Professionnel

L'AFCO aide les entreprises à la mise en place du contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage permettant d'obtenir le Brevet Professionnel.

Pour cela, l'AFCO propose une formation de qualité grâce à:

- Une équipe de professeurs expérimentés en entreprise.
- Un règlement intérieur rigoureux.
- Un suivi des élèves (absences injustifiées sanctionnées par une récupération des cours et des heures dues au salon).
- Un planning en adéquation avec les besoins des entreprises - 13h de cours les lundis et mardis et 22h en salon. Le planning est conçu pour permettre aux chefs d'entreprise de pouvoir compter sur la présence de leur salarié lors des moments de surcroît d'activité (les mardis des semaines de fêtes/jours fériés, etc.).
- La prise en charge totale des démarches administratives.

TAUX DE RÉUSSITE CAP

2009 / 2010	94%
2010 / 2011	94%
2011 / 2012	94%
2012 / 2013	100%
2013 / 2014	93%
2014 / 2015	97%
2015 / 2016	96%
2016 / 2017	93%
2017 / 2018	95%
2018 / 2019	87,5%
2019 / 2020	96% en CCF*
2020 / 2021	92% <small>*Contrôle en Cours de Formation</small>

2021/2022 87,10%

TAUX DE RÉUSSITE BP

2009 / 2010	79%
2010 / 2011	86%
2011 / 2012	90%
2012 / 2013	93%
2013 / 2014	91%
2014 / 2015	85%
2015 / 2016	88%
2016 / 2017	84%
2017 / 2018	88%
2018 / 2019	100%
2019 / 2020	93% en CCF*
2020 / 2021	54% <small>*Contrôle en Cours de Formation</small>

2021/2022 85,71%

COURS DU LUNDI

Des cours adaptés à vos besoins



Remises à niveau tous les lundis

Vous êtes salarié(e)? Vous n'avez que les lundis pour suivre une formation? Vous avez votre CAP et justifiez d'au moins 2 ans d'ancienneté professionnelle? Vous souhaitez passer ou repasser votre Brevet Professionnel?

La nouvelle session que met en place l'AFCO est faite pour vous! À compter de septembre 2011, l'AFCO dispensera des cours de pratique, de technologie et de gestion, tous les lundis. Soit 240 heures sur l'année ou 480 heures en 2 ans.

Prise en charge possible par l'OPCAMS selon les disponibilités budgétaires. Facilités de paiement / coût de la formation sur un an : 1400€

Téléphonez vite à Sandra pour étudier ensemble votre projet. Elle fera toutes les démarches concernant la prise en charge financière.

En vous inscrivant à l'AFCO, vous vous donnez tous les moyens de réussir!

Sur 3, 6 ou 9 mois. Nous dispensons les cours suivants :

→ Cours pratiques : colorimétrie - chignons - permanente - coupes et coiffages
Vous avez besoin d'une remise à niveau, les stages sur 2 jours ne sont pas suffisants, nous avons pour vous un programme spécifique adapté à vos besoins. 7 heures facturées 9,15 €/h. Possibilité de prise en charge par l'OPCAMS si vous êtes salarié(e) ou facilités de paiement.

N'hésitez pas à téléphoner à Sandra afin qu'elle vous aide dans votre parcours professionnel et financier.

V.A.E. : porte d'accès au BP

Vous avez besoin d'un accompagnement afin de vous présenter à l'organisme certificateur. Nous répondons à cette attente:

→ Cours de gestion → Cours de technologie → Cours de pratique

Alors n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Sandra.

☎ Sandra - 03 81 88 63 87

ÉVÈNEMENT

Les portes ouvertes à l'AFCO le samedi 26 mars 2022

Le Centre de formation Coiffure a ouvert ses portes aux futurs élèves le samedi 26 mars 2022.

Ce sont les élèves de 2^{ème} année en CAP coiffure qui ont donné toutes les explications sur le nouveau référentiel.

De véritables professionnels qui ont transmis aux futurs élèves cette envie d'apprendre le métier de la coiffure.

Différents ateliers avaient été créés afin de présenter les différentes matières étudiées et de présenter leurs projets concernant l'épreuve du Chef d'œuvre à l'examen.

Dans un esprit de convivialité, les futurs élèves ont ainsi eu la possibilité de poser des questions et ainsi de se conforter dans leur projet de formation.

Les parents ont ainsi été également rassurés en rencontrant toute l'équipe pédagogique et administrative, avec un taux de réussite à 86 % l'AFCO issue de l'UNION Nationale des Entreprises de Coiffure de Franche-Comté peut se permettre de dire qu'elle est la référence en matière de formation dans notre région.



PCO EP
Opérateur de compétences
des Entreprises de Proximité



Trophée AFCO

Qualiopi : Les actions de formation par l'apprentissage



Membres du Jury

LE 11 AVRIL 2022 à BESANÇON

Événement important pour les jeunes CAP en 2^{ème} année qui se sont affrontés au grand concours « Coupes Hommes Tendances et Coiffures Artistiques ».

Cette année, 33 candidats ont travaillé sans relâche pour montrer à leurs aînés un travail de précision, de création et artistique.

Nos lauréats ont ainsi démontré qu'ils étaient en phase avec leur futur métier, nous avons vu des coiffures artistiques hors du commun.

Michel Delgrande remercie les professeurs et les membres du jury pour leur participation à cette journée. Ainsi que les sponsors : Eugène Perma et L'Oréal Professionnel pour les différents lots.

Bravo à tous et toutes pour ces belles démonstrations.

Le Classement :

Coiffage Artistique Féminin

- 1^{er} Prix : Élodie CREVAT (Salon Au Comptoir des Coupes à Montferrand le Château)
- 2^{ème} Prix : Corinne BOITEUX (Salon A&M Beauty à Frasne)
- 3^{ème} Prix : Mathéïs SAILLET-MOREL (Salon Ambiance Coiffure à Maiche)

Coupe Homme

- 1^{er} Prix : Élodie CREVAT (Salon Au Comptoir des Coupes à Montferrand le Château)
- 2^{ème} Prix : Lena SERAFINI (Salon TIP TOP Coiffure à Vercel)
- 3^{ème} Prix : Benjamin LEGRAND (Salon Franck Provost à Besançon)



Les lauréats du trophée « Coiffures Artistiques ».



Les lauréats du trophée « Coupes Hommes »



LA CER'TIF SUR LE FIL DU RASOIR

Pour s'inscrire dans une démarche perpétuelle d'amélioration et, pour être en conformité avec les exigences qualitatives du contrat d'apprentissage, l'école a préparé, durant le mois de février, la certification Qualiopi.

Celle-ci est devenue indispensable pour pouvoir prétendre au financement de l'état, à la pérennisation de notre école et a donc, par conséquent, mobilisée de vives et belles énergies.

Cette démarche a permis également à toute l'équipe de mener une réflexion sur nos différentes pratiques pédagogiques et notre stratégie de communication avec les familles et le réseau professionnel.

Nous mettrons en place, dès la rentrée prochaine, de nouvelles actions organisationnelles et pédagogiques afin de répondre, au mieux, aux exigences qualitatives que demande une formation professionnelle en alternance.

Pour cela nous solliciterons votre contribution et votre professionnalisme afin de participer activement à l'amélioration de la formation des futurs coiffeurs notamment par le biais de projets communs et d'évaluations partagées entre le milieu professionnel et l'école.

Ce travail de longue haleine a débouché sur une obtention, dès le premier audit, de la certification.

Ce fut un soulagement et une très belle récompense pour le travail d'équipe mené ces dernières années.

Pascale BAUD - Directrice Pédagogique



AIDE APPRENTISSAGE :

Les aides à l'embauche prolongées jusqu'au 31 décembre 2022
Première Année : Apprenti mineur 5000 €

Apprenti Majeur 8000 €
Deuxième Année : 2000 € (Apprenti Mineur/Majeur)

CONTRIBUTION TAXE D'APPRENTISSAGE

Notre établissement est dorénavant éligible à la contribution de la taxe d'apprentissage.

69^{ème} Congrès de l'UNEC du 20 au 22 Mars 2022 à Marseille



Être utile par passion

Christophe Doré réélu à la présidence de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure lors du 69^{ème} Congrès à Marseille.

Le 69^{ème} Congrès de l'Union nationale des entreprises de coiffure a réuni du 20 au 22 mars 2022 à Marseille, 183 délégués des fédérations locales de la France métropolitaine et d'outre-mer, accueillis chaleureusement par Monsieur Robert MOUTET, Président UNEC PACA et son équipe, dans les superbes locaux du Pharo. Élégante "résidence impériale" offerte par la ville à Napoléon III, son nom, dérivé de "farot", est celui de la butte qui le séparait de la pleine mer et sur laquelle dominait une vigie, mentionnée sur les cartes dès le XIV^{ème} siècle. Ce magnifique palais a été le théâtre de nos échanges et de nos moments de convivialité tout au long de ces trois journées.



C'est le 20 mars 2022, à l'occasion du 69^{ème} Congrès de l'Union nationale des entreprises de coiffure, que Christophe Doré a été réélu à la tête de la première organisation professionnelle du secteur.

Une décision unanime puisque Christophe Doré, par ailleurs Maire de Bolbec (Seine-Maritime) et Président de la CMA Normandie, a été réélu avec 100% des voix. Une élection de bon augure pour la profession qui arrive au 2^{ème} rang des activités artisanales en France avec 178 000 actifs, près d'1 million de clients par jour et un chiffre d'affaires annuel de 6,2 milliards d'Euros.

À l'heure où la coiffure fait face à de multiples enjeux (recrutement, formation, relance post covid, transition numérique et développement durable, etc...) la feuille de route du président Doré est claire : revaloriser le secteur de la coiffure, anticiper les évolutions du métier, travailler à la réinvention de la profession et poursuivre la transformation de l'Union Nationale des Entreprises de Coiffure.



Une délégation régionale était présente lors de ce congrès, dans un bel esprit d'équipe, nous nous sommes rassemblés et nous étions présents lors de ces trois journées pour un objectif commun : faire grandir la profession et lui assurer un avenir serein.



**Continuons ensemble
le chemin du rassemblement,
n'hésitez pas à nous interpeller,
c'est ainsi que nous pourrons
construire l'avenir ensemble.**

Merci à toutes et tous !

**Le Président Unec Franche-Comté
Patrice Binetruy**

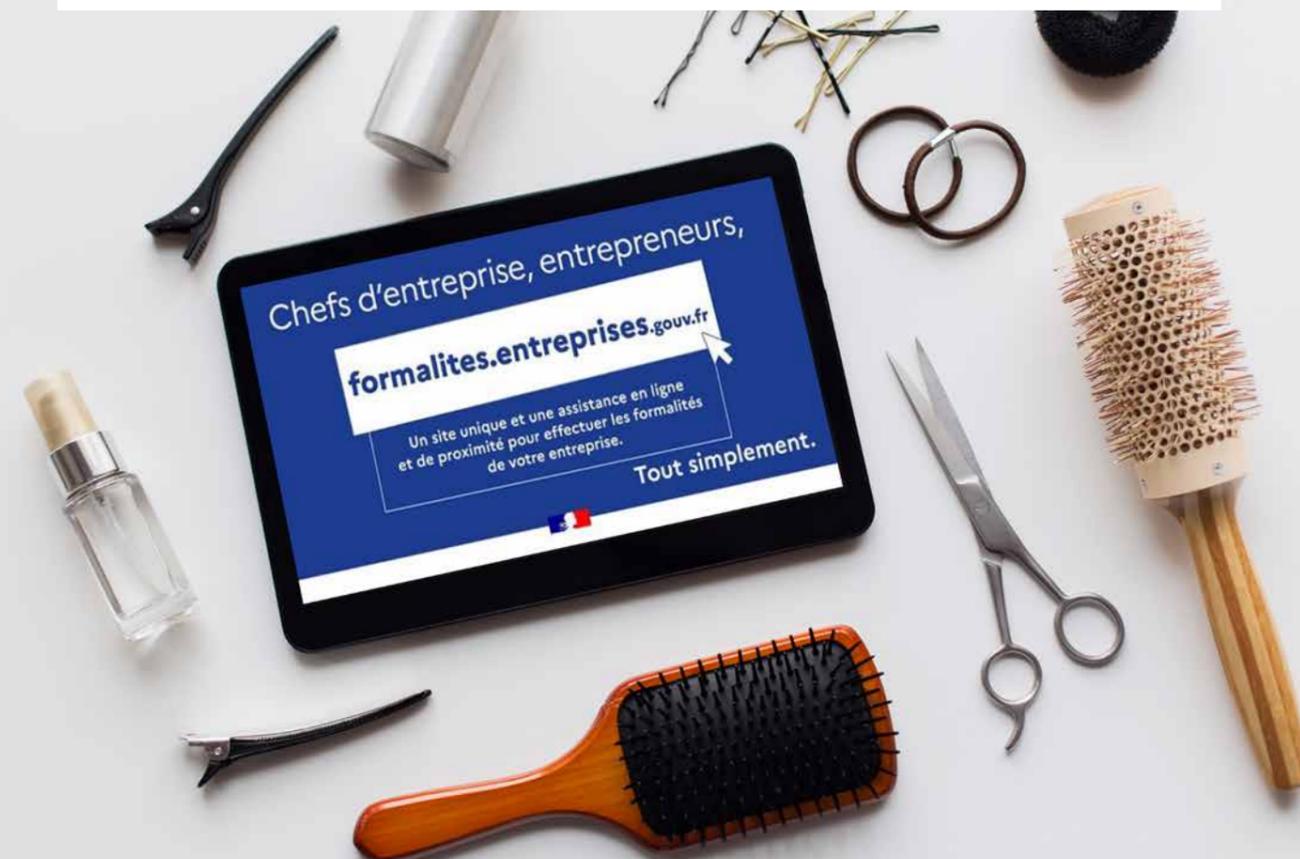
**Le Président de l'Unec 25
Emmanuel Colez**

**La Présidente de l'Unec 70
Nanou Droit**

**Le Président de l'Unec 39
Olivier Guillaume**

**Le Président de l'Unec 90
Frederic Perrey**

Simplification des services en ligne destinés aux entreprises



Le Ministère de l'économie, des finances et de la relance a lancé un plan de simplification des services en ligne destinés aux entreprises. Trois nouveaux sites ont été lancés en ce début d'année permettant aux entreprises :

1/ DE RÉALISER LEURS FORMALITÉS

Le site <https://formalites.entreprises.gouv.fr/> (ouvert depuis le 1^{er} janvier 2022) permet de réaliser les formalités. En application de l'article 1 de la loi Pacte, qui centralise l'ensemble des formalités administratives à accomplir pour immatriculer, modifier ou cesser son entreprise ou encore déposer ses comptes, quel que soit son secteur d'activité. Au 1^{er} janvier 2023, cette plateforme se substituera aux centres de formalités des entreprises (CFE) et à leurs sites.

2/ DE S'INFORMER ET D'ÊTRE ORIENTÉES

Le site <https://entreprendre.service-public.fr/> permet aux entreprises de s'informer et d'être orientées. Ce site d'informations administratives permet aux créateurs d'entreprise et à tous les chefs d'entreprise d'accéder à une information personnalisée, en lien avec les différentes étapes de vie d'une entreprise : création, reprise, développement, transmission, cession, clôture. Il réunit des outils simples et pratiques : simulateur, lettres-types, formulaires, démarches en ligne, ...

3/ DE DÉCLARER ET PAYER

Le site portailpro.gouv.fr simplifie et unifie les démarches de déclaration et de paiement des professionnels en leur permettant d'accéder, au sein d'un seul et même espace, aux services proposés à la fois par les impôts, les Urssaf et la Douane.

Démarches administratives

Suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au rcs ou au rm [arrêté]

Un arrêté relatif à la suppression de l'exigence de présentation par les entreprises d'un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) ou au répertoire des métiers (RM) dans leurs démarches administratives est paru au Journal Officiel du 26 janvier.

Il supprime l'obligation faite aux entreprises de fournir un extrait d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers à l'appui de leurs demandes ou déclarations

auprès de l'administration.

Il substitue à la fourniture de l'extrait d'immatriculation la transmission du numéro unique d'identification délivré par l'INSEE.

Grâce à ce numéro, qui est le numéro SIRET (14 chiffres), les administrations chargées de traiter une demande ou une déclaration pourront accéder, par l'intermédiaire du site internet : <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/>, aux données portant sur l'identité de l'entreprise demanderesse ou déclarante

issues, d'une part, du registre national du commerce et des sociétés (RNCS) tenu par l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) et, d'autre part, du répertoire national des métiers (RNM) tenu par CMA France. »

Salon de coiffure et réglementation : le registre unique du personnel



Gérer un salon de coiffure, c'est aussi respecter certaines formalités administratives. La réglementation du salon de coiffure impose entre autres la tenue d'un registre unique du personnel. Sous quelle forme peut-on établir ce registre? Qui doit y figurer? Et quelles informations doivent y être enregistrées? Voici nos réponses.

Qu'est-ce que le registre unique du personnel?

Gérer un salon de coiffure avec des employés oblige légalement à établir un registre unique du personnel. Ce document contient un certain nombre d'informations sur les salariés. Véritable outil des RH dans la coiffure, ce registre permet d'identifier les emplois dans votre entreprise. Si vous gérez plusieurs établissements, vous devez tenir un registre pour chacun d'eux. Le registre peut être tenu au format papier ou numérique. Si vous optez pour le format numérique, vous n'avez pas à déclarer le registre auprès de la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) à condition que celui-ci respecte l'ensemble des conditions fixées par la délibération CNIL n° 2004-097 du 9 décembre 2004. Vous devez conserver les informations sur un salarié ou un stagiaire pendant au moins 5 ans après son départ du salon.

Quelles personnes doivent figurer dans le registre unique du personnel?

Pour respecter la réglementation liée au salon de coiffure, vous devez enregistrer toute personne que vous embauchez dans le registre. Tous les travailleurs sont concernés :

- salariés en contrat déterminé ou indéterminé, salariés français ou étrangers
- stagiaires
- jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- travailleurs volontaires en service civique
- travailleurs intérimaires
- travailleurs à domicile

Quelles informations doivent figurer sur le registre unique du personnel?

Le registre unique du personnel doit mentionner chaque salarié, et ce suivant l'ordre chronologique d'embauche. Pour chacun, les informations suivantes doivent être précisées :

- nom et prénom du salarié
- nationalité
- date de naissance
- sexe
- intitulé de l'emploi
- qualification
- date d'entrée et date de sortie du salon de coiffure.

Il faut ajouter des mentions spécifiques s'il y a lieu :

- CDD : pour les travailleurs en contrat de travail à durée déterminée
- salarié temporaire, avec le nom et de l'adresse de l'entreprise de travail temporaire
- mis à disposition par un groupe d'employeurs, avec la dénomination et l'adresse des employeurs-salariés à temps partiel
- apprenti, ou contrat de professionnalisation.

Enfin, pour les travailleurs étrangers qui doivent posséder un titre autorisant une activité salariée, il faut ajouter le numéro et le type de ce titre. Pour la bonne tenue de ce document de RH coiffure, il faut actualiser les informations à chaque contrat. Lorsqu'un même salarié effectue plusieurs contrats dans le salon de coiffure, chaque contrat doit avoir sa propre ligne dans le registre.

Non-respect de la réglementation : quelles sanctions?

Le registre unique du personnel doit impérativement être à disposition des délégués du personnel et/ou du comité social et économique du salon de coiffure. Il doit également pouvoir être consulté à tout moment par les agents de l'Urssaf et les inspecteurs du travail. Lors d'un contrôle, si vous ne possédez pas de registre unique du personnel, ou si celui-ci est incomplet ou comporte des erreurs, vous êtes passible d'une amende de 750 € par salarié concerné. Si vous possédez plusieurs établissements, un registre doit être présent dans chacun d'eux, et non au siège social.

**L'ÉQUIPE DE L'UNEC 39
souhaite la bienvenue aux
nouveaux salons adhérents :**

**AUX REFLETS DU MIROIR
39100 FOUCHERANS**

**DOUBLE STYLE
39160 SAINT AMOUR**

Management en salon de coiffure : comment s'adapter à la génération Z ?



La génération Z suscite des craintes chez de nombreux employeurs pas toujours au fait de ses aspirations. Le management d'un salon de coiffure n'est pas facile. Pourtant, gérer un jeune coiffeur ou une jeune coiffeuse n'est pas un objectif hors de portée. Les jeunes nés entre 1997 et 2010 peuvent être de véritables atouts au sein d'une équipe. Certes, ils sont plus hédonistes que les générations précédentes. En général, la vie à l'extérieur du travail est ce qui leur importe le plus. Cependant, cela ne les empêche pas d'être productifs et d'être intéressés par le travail. Quelques adaptations de vos pratiques managériales vous aideront à bien gérer un jeune, à lui apprendre le métier de coiffeur et à le garder au sein de votre entreprise.

Quelles sont les valeurs premières de la Génération Z ?

Les personnes qui appartiennent à la Génération Z ne mettent pas le travail au centre de leur vie. Elles n'ont aucun problème avec la mobilité et le changement. Elles ne sont pas nécessairement à la recherche de stabilité à long terme. Donc, pour inciter un individu de cette génération à rester dans votre équipe, misez sur d'autres critères. La flexibilité est importante pour eux. Une gestion trop rigide a tendance à les rebuter. Le management d'une jeune coiffeuse ou d'un jeune coiffeur implique de se montrer compréhensif et d'être à l'écoute. Évidemment, vous restez un chef d'entreprise. En tant que tel, vous avez des objectifs à atteindre. Privilégiez le dialogue et n'hésitez pas à faire preuve de transparence. La réceptivité sera au rendez-vous.

Pour manager un salon de coiffure avec des employés de la génération Z, instaurer une ambiance agréable au sein de votre salon. La génération Z apprécie la convivialité. Cela passe par les choix musicaux, le design du salon, la machine à café gratuite. Ces petits gestes peuvent paraître anodins, mais ils peuvent faire la différence. Pour eux, c'est le plaisir avant tout. Le travail n'échappe pas à cette règle. Vous êtes à cheval sur les rapports hiérarchiques? Essayez de l'être un peu moins.

Génération Z : comment développer leur sentiment d'appartenance?

Le sentiment d'appartenance à une entreprise est ce qui donne envie d'y rester et de contribuer à son succès. Si vous voulez mobiliser des employés de la génération Z, impliquez-les dans la vie de l'entreprise. Cette génération est dynamique et créative. Profitez de ce bol d'air frais. Ils connaissent les codes de votre clientèle qui appartiennent à la même génération qu'eux. Ils maîtrisent TikTok et les autres réseaux sociaux que vous ne connaissez peut-être pas. Ils savent communiquer avec les outils de leur temps. Écoutez-les et apprenez. Pourquoi ne pas leur proposer de s'occuper en partie de la gestion des réseaux sociaux de votre salon de coiffure? Une belle façon de laisser place à leur créativité et de leur donner des responsabilités.

Manager un salon de coiffure : transmission du savoir-faire et Génération Z

L'apprentissage dans la coiffure est une étape incontournable. La génération Z n'est pas hermétique au transfert des connaissances et du savoir-faire, bien au contraire. Ils ont soif d'apprendre. Le management

d'un jeune coiffeur ou d'une jeune coiffeuse de la génération Z n'est pas plus compliqué que celui des générations précédentes. Transmettez-leur votre expérience. Vous pouvez apprendre d'eux et eux de vous ! Cependant, soyez pédagogue. La bienveillance et la reconnaissance sont des valeurs très importantes pour eux. Et, peut-on leur reprocher de chercher à évoluer dans un milieu de travail sain? Tout le monde a à gagner à faire évoluer ses pratiques managériales et à créer un environnement agréable et non toxique. Le bonheur au travail est la clé du succès de toute entreprise. L'entente au sein d'une équipe et l'ambiance d'un salon sont aussi des critères importants pour vos clients.

La diversité au sein d'une équipe, tout comme dans la vie, est une source de richesse. Ouvrez les portes aux jeunes talents et sachez les écouter. Les relations de travail et vos affaires n'en seront que plus fructueuses. À l'instar des autres employés, ceux de la génération Z ont besoin d'un cadre et d'une direction. La seule différence est qu'ils sont intransigeants sur la qualité de l'environnement de travail et des rapports entre collègues et avec la hiérarchie. Et, c'est tout à leur honneur ! Le travail est un moyen, mais pas une fin. Manager un jeune coiffeur ou coiffeuse nécessite de s'en souvenir.

Programme des stages de septembre à décembre 2022

FORMATION À BESANÇON

Octobre

3 OCTOBRE



Barbier et Rasage 1^{er} niveau avec Nicolas Beaufile.

Ce stage permettra de découvrir et d'appréhender la technique du rasage à l'ancienne, cette formation s'ouvrira à la taille de barbe et au traitement de la moustache. Le dessin tribal apporte une autre dimension pour un public averti.

3 OCTOBRE



Coups Tendances Hommes avec Julien De Giorgi

Ce stage permettra de maîtriser les différentes techniques de coupes masculines actuelles, ainsi que les techniques de coiffage modulables pour un style revisité et adapté à vos clients.

10 OCTOBRE



Mèches - Coupes et Coiffages avec Emmanuel Colez

Découvrir et apprendre à maîtriser les nouveaux effets couleur en vogue dans les salons de coiffure, maîtrise des structures de coupes, finition et coiffages actuels.

10 et 11 OCTOBRE

Coupes et Coiffages Tendances Automne - Hiver avec Valérie Cagnetta

Après un bel été, nous vous dévoilerons les incontournables coupes de cette saison hivernale, construisez parfaitement en toute sécurité les créations de vos coupes, la coupe devient libre dans le respect de l'harmonie.

17 OCTOBRE

Chignons 1^{er} Niveau avec Thibault Royer

Concerne les BP 1^{ère} et 2^{ème} année - Reprise des bases.

24 OCTOBRE



CRÉATION - REPRISSE - DÉVELOPPEMENT

L'UNEC vous accompagne pour réussir votre future entreprise.

Michel Delgrande vous propose une rencontre conviviale pour vous conseiller, vous aider et vous assister dans une création, reprise ou développement de votre future entreprise.



24 et 25 OCTOBRE

Coupes à sec 1^{er} Niveau avec Jean-Michel Faretra

Maîtriser les dernières tendances de la saison en coupes, réalisées avec les nouvelles techniques aux ciseaux sur cheveux secs.

Novembre

07 NOVEMBRE

Coupes Hommes 2^{ème} niveau avec Nicolas Beaufile.

Concerne uniquement les deuxièmes années CAP et 1^{ère} année BP.



07 NOVEMBRE

Coupes Femmes - Sculptées - Rapides Évolutives et Commerciales avec Christian Navarre

Maîtriser une technique efficace et rapide en additionnant géométrie de coupe et feeling de la création et du ressenti professionnel. Permettre aux participants d'acquiescer les éléments d'une démarche conduisant à mettre en œuvre des techniques évolutives de coupes en phase avec des propositions actuelles et « tendance » à sa clientèle.

14 NOVEMBRE



Coupes mémorielles avec William Le Pec

Formation permettant à tous les coiffeurs d'être source de propositions créatives, avec des techniques de coupes à exécution rapide afin de développer son potentiel artistique et de mieux fidéliser sa clientèle.

14 et 15 NOVEMBRE

Le Balayage sur Mesure avec Valérie Cagnetta

Élaborer les techniques de balayage, personnaliser les placements ombres et lumières, afin de satisfaire au mieux ses clientes et développer son chiffre d'affaires.

21 NOVEMBRE

Barbier et Rasage 2^{ème} Niveau avec Nicolas Beaufile

Ce stage permettra de réviser la technique du rasage à l'ancienne, cette formation s'ouvrira à la taille de barbe et au traitement de la moustache. Le dessin tribal apporte une autre dimension pour un public averti. Concerne les personnes ayant déjà suivi le 1^{er} niveau et / ou connaissance en barbe et rasage



21 NOVEMBRE

Chignons 2^{ème} Niveau avec Thibault Royer.

Concerne les BP 1^{ère} année et 2^{ème} année ayant suivi le 1^{er} niveau et/ou ayant des connaissances.



28 NOVEMBRE

Coupes 1^{er} niveau avec Emilie Parisot

Reprise des bases, évolution de la coupe, programme adapté par rapport au niveau des stagiaires (concerne les CAP 1^{ère} année).

28 et 29 NOVEMBRE

Chignons et Maquillages - Spécial Fêtes de fin d'année avec Nanou Droit

Ce stage permettra de réaliser différents types de chignons pour les fêtes de fin d'année selon les techniques spécifiques à leur élaboration (volume, formes et proportions, crépage) tout en posant des accessoires pour les sublimer (postiches, rajouts, ornements pour chignons...).

Décembre

05 DÉCEMBRE

Coupes Hommes 1^{er} niveau avec Nicolas Beaufile

Reprise des bases, évolution de la coupe, programme adapté par rapport au niveau des stagiaires (concerne les CAP 1^{ère} année).



05 DÉCEMBRE

Coupes Femmes 2^{ème} niveau avec Valérie Cagnetta

Le rappel des bases est contrôlé par notre formatrice, notre jeune stagiaire va évoluer vers des coupes dites commerciales. (Concernent les CAP en 2^{ème} année, les BP en 1^{ère} et 2^{ème} année).

FORMATION À LONS-LE-SAUNIER

Octobre

17 et 18 OCTOBRE



Coupes Tendances Automne - Hiver et Chignons avec Nanou Droit

Découvrir et maîtriser la nouvelle ligne des COIFFEUR en FRANCE de la Fédération Nationale de la Coiffure.

Retour sur les stages du 1^{er} semestre 2022

FORMATION À CHAMPAGNOLE

Novembre

07 NOVEMBRE

Chignons « Événementiels » - Spécial Fêtes de fin d'année avec Nanou Droit.

Ce stage permettra de réaliser différents types de chignons pour les fêtes de fin d'année selon les techniques spécifiques à leur élaboration (volume, formes et proportions, crépage) tout en posant des accessoires pour les sublimer (postiches, rajouts, ornements pour chignons...).

FORMATION À PUSEY

(à côté de Vesoul)

Novembre

21 et 22 NOVEMBRE

Chignons « Événementiels » avec Nanou Droit

Débutants ou confirmés, vous saurez allier technique et artistique, idées nouvelles pour les tendances Automne/Hiver 2022 Maîtriser les différents principes créatifs. Apprendre la bonne gestuelle pour manipuler, croiser un ou plusieurs brins et savoir les intégrer dans des coiffures de style ou sophistiquées.



Stage Chignons à Champagnole



Les contenus des stages



PUBLIC CONCERNÉ : Chef d'entreprise ou salarié(e)

JOURS : LUNDI et / ou MARDI

DÉLAI D'ACCÈS : 8 jours avant la date du stage, vous recevez toutes les informations sur les horaires, le matériel et le contenu de la formation choisie.

STAGES : Contenus adaptés aux besoins des entreprises, l'entreprise dispose ainsi d'un outil performant pour développer ses services, aucun dossier à préparer, ÉLODIE s'occupe de toute la partie administrative et mise en place.

LE(S) ARTISAN(S) :

Prise en charge FAFCEA selon les disponibilités financières.

LE(S) SALARIÉ(S) :

Prise en charge par l'OPCO EP pour le coût pédagogique, pas d'argent à avancer, être à jour des cotisations, selon les disponibilités financières.

ATTESTATION DE STAGE :

Une attestation est remise à chaque participant à la fin de chaque formation.

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS AUX STAGES :

- **TÉLÉPHONEZ à ÉLODIE** pour réservation 03.81.88.63.87
- **FRAIS DE DOSSIER PAR STAGIAIRE :** 49 €
- **STAGES JUNIOR :** 110 € par stagiaire, aucune prise en charge, tête malléable incluse.
- Concernant les stages Chignons, l'AFCO prêtera une tête malléable ou vous pouvez aussi prendre la vôtre.
- **STAGE DE COULEURS et MÈCHES :** Ajoutez 19 € pour les produits techniques.

INFO POUR LES ARTISANS QUI TRAVAILLENT SEUL-E-S

UN STAGE VOUS INTÉRESSE MAIS C'EST SUR 2 JOURS : COMMENT FAIRE ?

Les stages étant sur 2 jours, nous pouvons nous adapter à vos conditions de présence, aussi, n'hésitez pas à vous inscrire même si c'est pour 1 seule journée de formation (que les lundis), nos formateurs ont adapté leur programme afin de vous satisfaire. Appelez au 03.81.88.63.87 pour plus de renseignements.

**OPTEZ POUR LE BON RÉFLEXE :
AFCO / UNEC FRANCHE-COMTÉ**

Et si...
vous pilotiez votre entreprise
au doigt et à l'œil ?

In Extenso
Experts-Comptables

CONSEIL EN CRÉATION D'ENTREPRISE
In Extenso

Coiffeuses & Coiffeurs :

Découvrez **INEXWEB** - votre portail client dédié à la gestion de votre Entreprise.
Découvrez **INEXCAISSE** - votre outil de suivi, pilotage et gestion des remises espèces/chèques

Votre cabinet In Extenso, expert-comptable et conseiller en création d'entreprise vous accueille

A Besançon
Parc Slava
7 rue Auguste Jouchoux
25000 Besançon
Tél. 03 81 50 72 00

NOTRE OBJECTIF
votre autonomie artistique

PIVOT POINT

HFZ
ASSURANCES

ASSUREZ VOTRE SALON
ET BÉNÉFICIEZ DE RÉDUCTIONS

AFCO 2022

WWW.HFZ-ASSURANCES.COM

03 81 54 37 29

27 QUAI DE STRASBOURG
25000 BESANÇON

COSMETYCA
Agencement Produits Matériel Coiffure

PALCO
PROFESSIONAL

MATÉRIEL AGV - CISEAUX TONDEO - COLORATION PALCO

2, impasse Faltans - 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE
Cyrill Gaulard - Tél : 03.81.61.38.55 - 06.35.59.45.24

Historique

L'AFCO, l'association franc-comtoise de Formation Coiffure, a été créée en juillet 1997 par l'Union Régionale des Coiffeurs de Franche-Comté (l'URCFC) et son Président **Michel Delgrande**.

L'AFCO a pour objectif de développer la formation première, la formation qualifiante, ainsi que la formation continue par le biais de stages destinés aux artisans et aux salariés. L'AFCO permet à ceux-ci de perfectionner leur niveau, de rester au fait des nouvelles tendances et de se développer.

Ce centre appartient aux 230 entreprises de coiffure franc-comtoises affiliées à la Fédération Nationale de la Coiffure Française, il fonctionne comme un lycée professionnel hors contrat.

QUELQUES DATES

Juillet 1997

Création du centre de formation continue

Septembre 2000

Évolution en lycée professionnel pour préparer les Brevets Professionnels de coiffure

Septembre 2001

Ouverture d'une session de CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle)

Novembre 2007

L'AFCO fête ses 10 ans

Octobre 2010

10 ans de l'école (formation diplômante)

Septembre 2020

Évolution en CFA (Centre de Formation d'Apprentis)

Octobre 2020

Certification QUALIOPi



Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE



16, rue de Belfort
25000 BESANÇON

Tél. 03 81 88 63 87 • Fax 03 81 50 43 97
sandra-afco@orange.fr
elodie-afco@orange.fr

Rejoignez-nous sur
www.ecole-coiffure-besancon.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR **facebook**



L'école des entreprises de Franche-Comté